



## TRANSPORTS - DÉPLACEMENTS

Communiqués de presse

# Zone 30 – Bourg du quartier de Saint-Marc

Publié le 05 juillet 2017

Après un repérage des différentes zones de circulation apaisée (limitation à 30km/h, zone à priorité piétonne, zone de rencontre) et un temps de partage des données relatives aux règles de circulation et priorité, vitesses pratiquées, trafics, un travail participatif a été mené avec le CCQ de Saint-Marc.

Ainsi, une proposition de périmètre s'est dégagée au niveau des quartiers du Dour Braz et Kerampéré (rues de proximité, essentiellement de desserte des habitants, zone de vie sociale).

Après un temps d'échanges entre le CCQ, les services de la mairie et le service circulation et sécurité routière (Direction des Déplacements) une zone 30 a été proposée pour les secteurs du Dour Braz et du bourg de Saint-Marc.

### Téléchargement

 [Télécharger au format pdf](#)



#### HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30

#### HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
02 98 00 80 80  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30